

## Un cheval (presque) à soi : « **Je parraine un poney** »

S'adresse aux cavaliers à partir de 11 ans, licenciés au club et ayant le galop 3 minimum

- Tu peux travailler à pied en autonomie et monter sur le plat une ou deux fois par jour, toujours en présence et en accord avec l'enseignant référent qui veillera à une bonne utilisation du cheval et un profond respect du bien-être animal. Le moniteur référent proposera une ou deux leçons collectives chaque semaine.
- Tu peux sortir ton poney dans l'enceinte du club, le faire brouter, pansage, etc en accord avec l'enseignant référent.
- Tu peux passer ta journée au club et bénéficier de l'ensemble des installations.
- Les activités ont lieu entre 9h30 et 17h00, toutefois le parrain pourra venir au club dès 8h00 pour participer à la nourriture des poneys.

Attention...

- le club est ouvert durant les vacances de Noël exclusivement aux cavaliers parrains, l'accès au club est fermé de 9h30 à 17h00. Les parrains pourront accéder ou sortir du club sur demande préalable des parents auprès du moniteur référent.
- Soins du matériel : toute dégradation ou perte sera facturée. Le club se réserve le droit de cesser le prêt de matériel si celui-ci n'est pas rangé en bon état de propreté après chaque utilisation par le parrain.
- Les parrains sont tenus de faire preuve de courtoisie et de respect aussi bien vis-à-vis des salariés de l'établissement que des autres cavaliers ainsi que de bienveillance vis-à-vis des équidés.